

# CHANGEMENT DE MODE DE GESTION SURAVENIR PER

**PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE INDIVIDUEL - CONTRAT D'ASSURANCE DE GROUPE DE TYPE MULTISUPPORT N° 2240  
DONT L'EXECUTION EST LIEE A LA CESSATION D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE**

## CONTRAT

Le soussigné, ci-après désigné adhérent, demande à effectuer l'opération suivante sur son contrat.

Nom du contrat : \_\_\_\_\_ Numéro du contrat : \_\_\_\_\_

## ADHÉRENT

Monsieur  Madame  
 Nom : \_\_\_\_\_  
 Nom de naissance : \_\_\_\_\_  
 Prénom(s) : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code postal : |\_|\_|\_|\_|\_| Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_  
 Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Département de naissance : |\_|\_|\_|\_|\_|  
 Ville/Pays de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_  
 Tél. domicile : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_  
 Email : \_\_\_\_\_

## DEMANDE DE CHANGEMENT DE MODE DE GESTION DE LA RÉPARTITION DES SUPPORTS D'INVESTISSEMENTS DE VOTRE CONTRAT

Annule et remplace le mode de gestion précédemment choisi sur le contrat.  
**Si vous avez opté pour le mode de gestion par défaut, les versements effectués sur votre contrat sont affectés selon l'allocation correspondante au profil d'investissement « Équilibré Horizon Retraite ».** Vous avez toutefois la possibilité, en cochant la case suivante, d'opter pour un autre mode de gestion par une décision contraire et expresse.

Conformément à la possibilité qui m'est donnée par l'article L. 224-3 du code monétaire et financier, je demande expressément à ce que les versements que j'effectue sur le Plan d'Épargne Retraite auquel j'ai adhéré ne soient pas affectés selon l'allocation correspondante au profil « Équilibré Horizon Retraite ».

Dans ce cas, vous pouvez choisir entre les deux autres profils d'investissement proposés dans le cadre de la gestion à horizon ou bien opter pour la gestion libre ou le mandat d'arbitrage.

Je choisis la **gestion à horizon** et accepte une gestion automatisée de mon capital et opte pour le profil suivant (le détail des profils est donné en fin de Notice) :

**Prudent Horizon Retraite :**

- la part des actifs présentant un profil d'investissement à faible risque est au minimum égale à :
- 30 % de l'encours du plan jusqu'à 10 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent ;
  - 60 % de l'encours du plan, à partir de 10 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent ;
  - 80 % de l'encours du plan, à partir de 5 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent ;
  - 90 % de l'encours du plan, à partir de 2 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent.

**Équilibré Horizon Retraite :**

- la part des actifs présentant un profil d'investissement à faible risque est au minimum égale à :
- 20 % de l'encours du plan à partir de 10 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent;
  - 50 % de l'encours du plan, à partir de 5 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent;
  - 70 % de l'encours du plan, à partir de 2 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent.

**Dynamique Horizon Retraite :**

- la part des actifs présentant un profil d'investissement à faible risque est au minimum égale à :
- 30 % de l'encours du plan, à partir de 5 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent ;
  - 50 % de l'encours du plan, à partir de 2 ans avant la date de liquidation envisagée par l'adhérent.

Je choisis le **mandat d'arbitrage** (sous réserve d'un encours minimum de 1 000,00 €).  
 (Dans ce cas, merci de compléter aussi le bulletin « Mise en place Mandat d'arbitrage »).

Je choisis la **gestion libre** pour déterminer librement les supports sur lesquels je souhaite investir.  
 (le détail des supports est donné en fin de Notice) :

Nom du support	Code ISIN (12 caractères)	Répartition en %
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
<b>Total :</b>		<b>100%</b>

## RÉPARTITION DU CAPITAL

Si vous avez choisi la gestion à horizon ou le mandat d'arbitrage, votre capital sera automatiquement réparti selon l'orientation de gestion choisie.

## DÉCLARATION DE L'ADHÉRENT / INFORMATIONS

« Je reconnais avoir reçu et pris connaissance de la notice comprenant la liste des unités de compte de référence et des caractéristiques principales de chaque support sélectionné dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) ou, le cas échéant, dans la note détaillée ou, selon le support, son annexe complémentaire de présentation.

Je reconnais également avoir été informé du fait que **les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse**. De ce fait, le risque des placements est assumé par l'adhérent du contrat. Les performances de ces unités de compte doivent donc être analysées sur plusieurs années, **les performances passées ne préjugent pas des performances futures**. »

Des données à caractère personnel vous concernant sont collectées et traitées par Suravenir. Cette collecte et ce traitement sont effectués dans le respect de la réglementation applicable à la protection des données. Toutes les données collectées et traitées sont nécessaires pour la conclusion et l'exécution du contrat, et ont un caractère obligatoire. À défaut, le contrat ne peut être conclu ou exécuté. Vous disposez sur ces données de droits dédiés comme notamment un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité que vous pouvez exercer auprès de : Suravenir - Service Relations Clients - 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9 ou par email : [conseilsurav@suravenir.fr](mailto:conseilsurav@suravenir.fr).

Vous pouvez vous reporter aux dispositions précontractuelles et contractuelles si vous souhaitez des informations complémentaires.

Fait à : _____	
Le : ____ / ____ / ____	
Signature de l'adhérent précédée de la mention "Lu et approuvé"	Signature et Cachet du conseil Code :

**MERCI D'ADRESSER L'ORIGINAL DE CE FORMULAIRE COMPLÉTÉ, DATÉ ET SIGNÉ AU DISTRIBUTEUR DE VOTRE CONTRAT.  
NOUS VOUS CONSEILLONS D'EN CONSERVER UNE COPIE.**